

Rapport annuel du comité 2023-2024
Perfectionnement
Présenté à l'Assemblée générale annuelle

Ce rapport respecte la confidentialité des faits en ne mentionnant pas les noms des membres ou des secteurs. Le Conseil exécutif se réserve le droit de réviser tout rapport s'il juge qu'une personne pourrait être identifiée.

Responsable politique : Dejan Platisa

Membres : Sylvain Blais
Cindy Carbonneau
Annick Leblanc

Résumé des activités du comité

Ce comité paritaire a pour but d'analyser les demandes de perfectionnement soumises afin de les approuver ou de les refuser, et ce, conformément à la politique prévue à cet effet.

La grande majorité des demandes sont acceptées toutefois cette année nous avons rencontré quelques dossiers où une confrontation avec les RH, n'a pas permis de statuer favorablement à une demande, entre autres. Il est donc important d'informer les membres de bien documenter leur demande dont l'argumentaire doit être en lien direct avec les critères d'admissibilité énumérés dans le document « RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU PERFECTIONNEMENT PERSONNEL DE SOUTIEN SCFP 1800 ».

Le budget annuel permet de suffire à la demande des membres, n'hésitez pas à faire des demandes de perfectionnement.

Fréquence des rencontres, environ une fois par mois.

Rapport rédigé le : 27 septembre 2024

Par : Annick Leblanc

Le Conseil exécutif a pris connaissance du contenu du rapport.

Dejan Platisa
Président

Cindy Carbonneau
Vice-présidente